Tour de la Barme

CC Terre d'Émeraude Communauté - Martigna

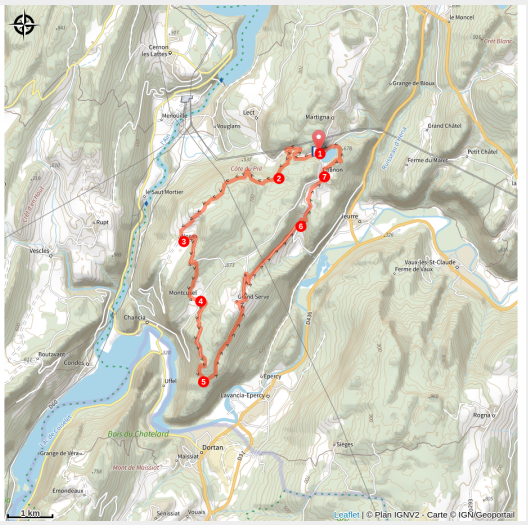

Vue sur la vallée de la Bienne depuis Martigna (© Jura Tourisme)

Explorez les sous-bois entre les vallées de l'Ain et de la Bienne. Vous découvrirez un belvédère sur leur confluence. Hameaux et prés-bois jalonneront le parcours.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 18.6 km

Dénivelé positif : 649 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Au fil de l'eau, Naturel

Itinéraire

Départ : Martigna, Lac de Chanon
Arrivée : Martigna, Lac de Chanon
Balisage : PR® (Promenades et Randonnées)
Communes : 1. Martigna
2. Lect
3. Montcusel
4. Jeurre

Profil altimétrique

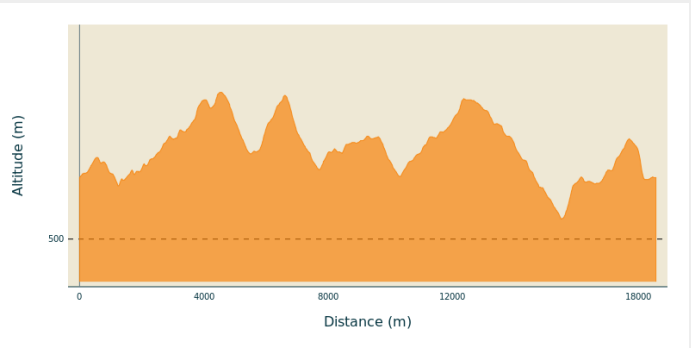

Altitude min 532 m Altitude max 734 m

1. Au poteau « **Lac de Chanon** », suivre la route à l'ouest sur 50 m (« **Côte de Venière** »), la piste à gauche sur 1,2 km et le chemin à gauche jusqu'au « **Chemin de Cruzille** ». **> Variante courte (niveau très facile, 1 h 40, 5 km, dénivelée de 143 m) : tourner à gauche, suivre la piste à gauche, la D 295 à gauche et gagner « Chanon » (7)**
2. Poursuivre par le chemin (direction « **La Meille**), puis continuer à droite. À la ligne électrique *(> point de vue sur le barrage de Vouglans)*, prendre tout droit (sud-ouest) le chemin de terre. En gardant la direction, passer « **La Meille** », descendre à « **Courbet** » et atteindre « **Nezan** ».
3. Prendre la route à gauche (direction « **Montclusel** »), en coupant le premier lacet, sur 1,2 km. Franchir le col et, 50 m après, descendre par le chemin à droite.
4. À « **Montclusel** », emprunter la rue de la Niella. À « **La Neilla** », suivre la piste à droite (direction « **Cul de la Pra** »). Elle mène au point de vue *(> sur la confluence de l'Ain et de la Bienne, le lac de Coiselet, à l'ouest le pic d'Oliferne, à l'est la Pierre qui Vire)*. Continuer par la piste au sud sur 700 m.
5. Prendre la piste à gauche (est). Elle s'oriente au nord. Passer « **Le Cul de la Pra** », puis monter à « **Grande Serve** ». Dans le hameau, suivre la route à droite (direction « **La Queille** ») sur 800 m, puis descendre par la piste à droite. Elle domine Douvre *(> vue sur le hameau*).
6. Au poteau « **Les Vignes** », dans le lacet, poursuivre en face (direction « **Chanon** »). Au fond de la pâture, gravir le sentier caillouteux, longer le pré et continuer vers le nord par le chemin creux.
7. Traverser « **Chanon** » par la D 295. « **Au Côtard** », partir à droite sur le chemin qui fait le tour du lac. Prendre la D 295 à gauche et retrouver le point de départ.

PATRIMOINE
Les maisons à galerie

Les maisons de Lect, comme celles de la basse vallée de la Bienne et de la Petite Montagne, ont ceci de particulier dans le Jura qu'elles présentent des balcons appelés justement galeries. À l'origine, ces galeries n'étaient que des platesformes situées sous l'avancée du toit.
Certaines ne pouvaient pas être atteintes de l'intérieur de la maison, sur d'autres, on

ne peut que sauter par la fenêtre de la chambre haute ; c’est dire qu’elles n’étaient nullement destinées à jouer le rôle des balcons actuels. Elles servaient au stockage du maïs, mais aussi des bûches et du buis, utilisé dans les ateliers de tournerie. Au fil du temps, ces galeries se sont transformées en de véritables balcons, dont certains sont toujours garnis d’épis de maïs.

Sur votre chemin...

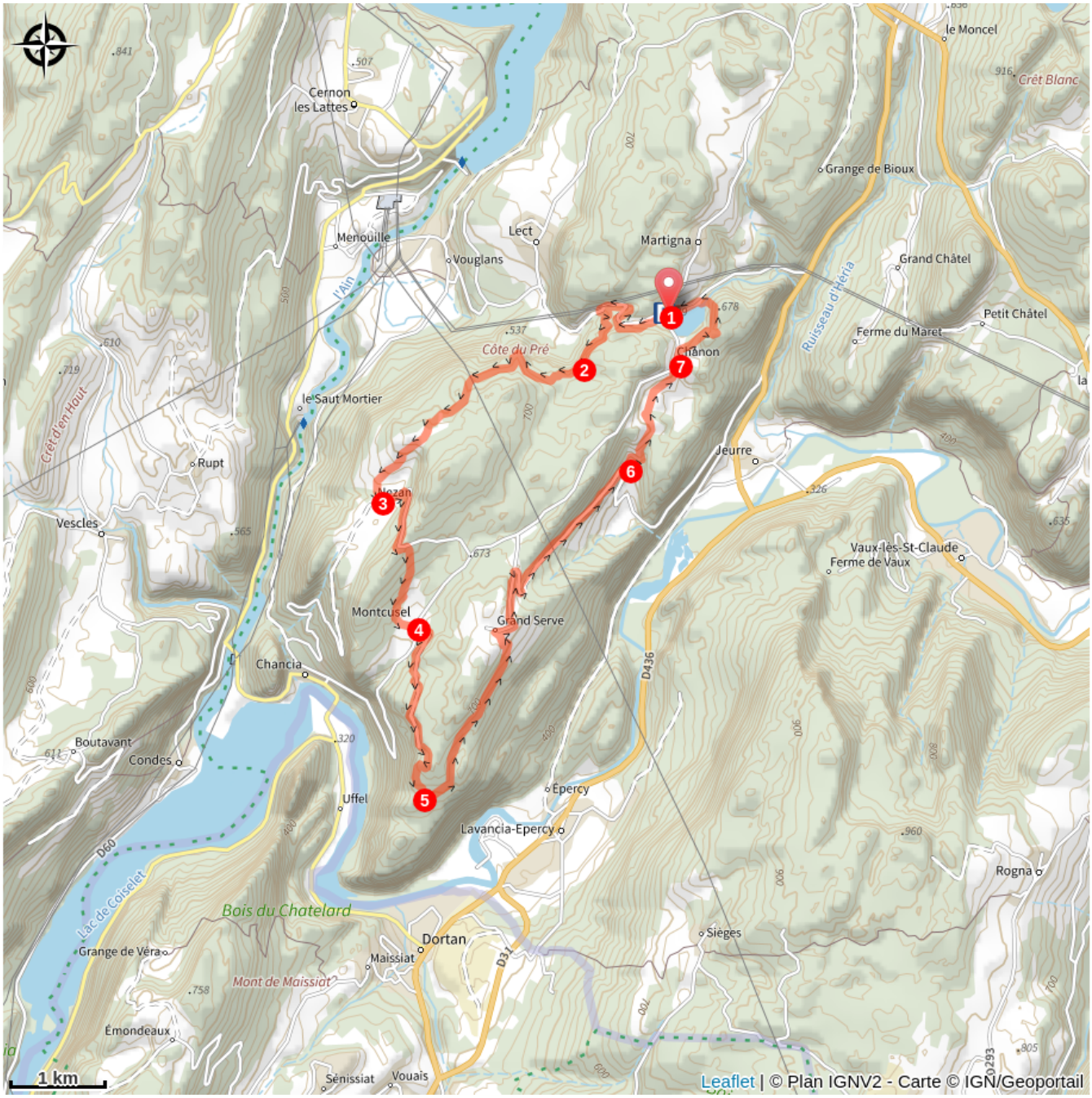

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Moirans-en-Montagne, prendre la direction de Martigna par la D299 puis la D295. Traverser le village et rejoindre le Lac du Chanon

Parking conseillé

Parking au Lac du Chanon à Martigna

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - SOUS LA ROCHE CHANCIA

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Roche Chancia sur la commune de Chancia.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB Ecrevisse À Pattes Blanches Et Faune Patrimoniale Associée (39)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Cité administrative VIOTTE
5 voie Gisèle Halimi - BP 31269
25005 BESANÇON CEDEX
Tél : 03 39 59 62 00

Cet arrêté permet d’une part de localiser les sites concernés et d’autre part, de réglementer, dans ces sites, certaines activités afin de préserver le biotope naturel de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée.

Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme
12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr
Tel : 03 84 25 27 47
https://
www.terredemeraudetourisme.com/